

<i>Les UEO sont des unités d'ouverture destinées à des non spécialistes de la discipline enseignée.</i>	<i>Pour toutes les UEO, un minimum de 20 inscrits est nécessaire à l'ouverture de l'UE sur le campus du Mans, à 15 sur le campus de Laval.</i>
<b><u>UFR ou service : Droit, Economie et Gestion</u></b>	
<b><u>Intitulé de l'UEO : Initiation à l'anglais juridique: English with a legal slant</u></b>	
<b><u>Description succincte de l'UEO:</u></b>	
<p>Une formation destinée aux étudiants souhaitant acquérir de la terminologie, ou des compétences linguistiques, en anglais juridique professionnel</p>	
<b><u>Responsable pédagogique</u></b> : Tina Ligtenberg	<b><u>UEO déjà existante:</u></b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b><u>Semestre(s) d'ouverture</u></b> : Impair <input type="checkbox"/> Pair <input checked="" type="checkbox"/>	<b><u>Horaires</u></b> : cours le jeudi de 16h15 à 18h15 ( <i>sauf activités sportives et culturelles réparties sur la semaine</i> )
<b><u>Restrictions</u></b> :	
<input type="checkbox"/> aucune restriction <input checked="" type="checkbox"/> public exclus ; si oui, précisez ( <i>ex, tous les L1, les L3 de telle ou telle discipline, etc.</i> ) : <i>Étudiants n'ayant pas validé le niveau exigé : B1 (CECRL).  Étudiants inscrits au parcours CLLE</i> ..... <input type="checkbox"/> capacité d'accueil ; si oui, précisez : <i>plafond : 20.....  justification : l'utilisation  une formation nécessitant un suivi personnalisé et l'utilisation de salles informatiques spécifiques</i>	
<b><u>Objectifs</u></b> :	
Obtenir un niveau de compréhension de l'anglais juridique élémentaire Consolider les acquis grammaticaux par un travail de reconnaissance d'erreurs Enrichir les connaissances lexicales dans le domaine juridique	

**Programme :**

Travailler la compréhension de l'écrit par le biais des textes de nature juridiques

Travailler la compréhension orale par le biais de passages audio traitant de la propriété intellectuelle, la loi de travail et des sujets actuels.

ET/OU

**Progression pédagogique**

Dans le cadre des compétences décrites dans le CECRL, l'étudiant devra développer, pendant cette formation, les connaissances et stratégies suivantes :

stratégies cognitives:

utilisation de l'inférence

utilisation de la prédiction ou de l'anticipation

stratégies d'écoute globales et analytiques

**Compétences visées :**

- Comprendre des documents audio (conversation, conférence) traitant des thèmes juridiques actuels
- Etre capable de transcrire des mots de nature juridique
- Opérer des choix pertinents lors de QCM sur des notions grammaticales et lexicales
- Consolider la précision grammaticale : reconnaître des erreurs, travail sur les phrases prépositionnelles
- Etre capable de comprendre des textes à dominante juridique

**Modalités de contrôle des connaissances :**

Évaluation des deux compétences en contrôle continu sous la forme d'un test d'une durée de 1 heure 30.

**Pré-requis éventuels :**

*Justifier d'un niveau B1 suite à la passation d'un test en ligne*

**Bibliographie :**

*The Lawyer's English Language Coursebook, Catherine Mason.*

*Articles de presse*

*Legal English, Rupert Haigh*